Communiqué aux médias de la Communauté d'intérêts du tir suisse du 28 septembre 2018

**Le référendum sur la loi sur les armes arrive**

**La Communauté d'intérêts du tir suisse (CIT) lancera le référendum contre la mise en œuvre de la directive européenne sur les armes. Les 14 Associations-membres l'ont décidé. La proposition législative du Parlement est inacceptable pour les tireuses et tireurs ainsi que pour toutes les autres personnes possédant une arme.**

La CIT rejette résolument le projet de loi adopté par le Conseil national et le Conseil des Etats visant à mettre en œuvre la directive européenne sur les armes. Au cours des débats parlementaires, les 14 Associations-membres ont clairement indiqué à maintes reprises la ligne rouge à ne pas dépasser. Bien que des représentants du Parlement aient publiquement promis vouloir rechercher un compromis avec les tireuses et les tireurs ainsi que les détenteurs d’armes afin d’empêcher un référendum, ces promesses n'ont pas été suivies dans les faits.

La CIT ne peut accepter plusieurs points du projet de loi. Les Associations-membres ont donc décidé de lancer un référendum afin d'éviter le durcissement inacceptable de la législation par la voie des urnes si le Parlement venait à confirmer définitivement la mise en œuvre de la directive de l'UE lors de la votation finale ce vendredi 28 septembre. La CIT n'a pas voulu cette décision et aurait volontiers renoncé à une bataille de votation. Mais l'actuel projet de loi ne laisse pas d'autre choix à la CIT.

Les Associations-membres de la CIT commenceront à recueillir les 50'000 signatures après la publication de la loi dans la Feuille fédérale. Au vu de la large base de membres, la CIT est convaincue de pouvoir organiser le référendum jusqu'à Noël.

Bien entendu, la CIT s'attend à avoir de bonnes chances de convaincre les électeurs suisses avec des arguments compréhensibles pour rejeter cette loi sur les armes injuste, inutile, liberticide, dangereuse et anti-suisse.

**De plus amples informations seront disponibles lors de la conférence de presse du 5 octobre à 10h30 au Centre fédéral des médias à Berne.**

**Plus d'informations**

Luca Filippini, Président de la CIT, 079 401 75 73, [luca.filippini@swissshooting.ch](mailto:luca.filippini@swissshooting.ch)

**Communauté d'intérêts du tir suisse (CIT)**

La CIT s'engage à défendre les intérêts de toutes les tireuses et tous les tireurs, toutes les personnes possédant une arme, tous les collectionneurs et toutes les collectionneuses, ainsi que du monde du tir en Suisse. La CIT comprend toutes les associations qui sont engagées dans le Tir sportif suisse et qui veulent le préserver et le promouvoir. La CIT se compose des 14 associations et organisations suivantes: l'Association fédérale de tir à l'arbalète, la Communauté d'intérêts des collectionneurs d'armes suisses, ChasseSuisse, PROTELL, l'Association suisse des armuriers et négociants d'armes spécialisés, la Swiss Clay Shooting Federation, la Fédération sportive suisse de tir, l'Association Suisse des Sous-Officiers, la Fédération suisse de tir dynamique, les USS Assurances, les Arquebusiers de Suisse, l'Association suisse de Tir à l'arc, l'Association suisse de match, l'Association Suisse des Tireurs sur Silhouettes Métalliques. La CIT est présidée par Luca Filippini, Président de la Fédération sportive suisse de tir.